

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14 JUIN 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le 14 juin 2022 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : M Michel LAHAIRE

Début de la séance : 20h00

Approbation du compte-rendu du 10 mai 2022

URBANISME

- Permis de construire déposé par Monsieur Jean GOUVERNEYRE au 771 route de la Rejonière pour construction d'une serre. Dossier accepté.
- Permis de construire déposé par Madame Laura BARLERIN et Monsieur Adrien FOUILLET au 49 rue de la Potte pour construction d'une maison individuelle. Demande de pièces complémentaires.
- Modification de permis de construire déposée par Monsieur Stéphane VERICEL au 72 route des Plats pour modification de piscine. Dossier accepté.
- Certificat d'urbanisme pour la succession QUELIN en Epieux.
- Certificat d'urbanisme pour la succession Jean MUGUET à « la Louattière ».
- Demande préalable déposée Par Madame Ghislaine CANIVET au 254 rue du Val d'Azergues pour installation de 16 panneaux photovoltaïques. Le dossier incomplet a été refusé par l'Architecte des Bâtiments de France et devra être redéposé avec toutes les pièces nécessaires à son instruction.

VOIRIE

- Impasse de la Mairie : les barrières de sécurité en bois seront remplacées. Devis de l'entreprise Essentiel Bois pour un montant de 4 600€ HT. Devis accepté par le Conseil Municipal.
- Chemin de Ronde : proposition de remplacer les barrières en bois défectueuses. Un devis va être demandé.
- L'épareuse est passée sur l'ensemble de la commune.

BÂTIMENTS

- Maison Médicale : Détérioration des fils électriques de la climatisation par des rongeurs. Intervention de l'entreprise BOLVY.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Commission transports-mobilité : compte-rendu de la réunion du 7 juin. Le calendrier de l'élaboration du Plan Local de Mobilité a été défini : sa mise en œuvre et son suivi sont prévus de mars 2024 à mai 2025. Un bureau d'étude sera recruté d'ici cet été pour réaliser un diagnostic complet et sera subventionné par l'ADEME à hauteur de 25 k€. Une phase de pré-diagnostic est en cours au travers de rencontres réalisées auprès des entreprises et des maires. **Cette commission recherche 3 personnes extérieures aux élus pour participer à l'élaboration du Plan.**

COMMUNICATION

- Résultat du concours du plus beau village du département :
 - o Pour le département du Rhône, Oingt a été désigné plus beau village. Il va concourir maintenant pour le plus beau village de la Région
- Mise en conformité des rues sur la BAN :
 - o La liste des adresses de la commune a été mise en conformité sur la Base d'Adresses Nationales. Cependant, un délai est nécessaire pour la mise à jour GPS.
- Plan Communal de Sauvegarde : présentation des modifications apportées.
 - o Suite aux événements internationaux actuels, la préfecture a demandé de mettre en place, au sein de chaque commune, la collecte et la distribution de comprimés d'iode

ELECTRICITÉ

- Stade de foot : projet de remplacement des projecteurs actuels par des LED. Un premier devis succinct a été envoyé : montant approximatif des travaux (48 k€) dont 50% pris en charge par le Syder. Demande à réaliser par le club auprès de la fédération sportive pour obtenir une subvention complémentaire.

DIVERS

- Vente BONNET/SANLAVILLE : La commune n'est pas bénéficiaire des 1/9^{ème}. Monsieur Bonnet est propriétaire par usucapion depuis plus de 30 ans.
- École : Ouverture de la quatrième classe à la rentrée.
- Compte rendu du conseil d'administration du SIVU Jean Borel du 13/06/2022.
- Prochain Conseil le 19 juillet.

Fin de la séance 22h00